

Réf. : MFP/15014656

Lausanne, le 9 octobre 2013

Position du Canton de Vaud sur la consultation sur l'accord de coopération avec l'UE concernant la participation de la Suisse aux programmes européens de navigation par satellite Galileo et EGNOS

Monsieur,

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud remercie le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication de l'avoir consulté. Il vous informe que sa position correspond en tous points à celle de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), adoptée le 27 septembre dernier. Cette position peut se résumer ainsi :

- Les cantons partagent l'avis du Conseil fédéral selon lequel l'accord permet à la Suisse de préserver toutes ses chances de tirer parti du fort potentiel des programmes européens GNSS.
- Les cantons partagent les propos développés par le Conseil fédéral mettant en avant les retombées positives de l'accord sur les cantons, dans la mesure où ceux-ci pourront également profiter des nombreuses possibilités d'utilisation des programmes européens GNSS.
- Les cantons ont bien noté que la conclusion de l'accord n'aurait aucune répercussion financière pour eux et que la participation financière de la Suisse aux programmes européens GNSS serait du ressort exclusif de la Confédération.

En vous remerciant de prendre note de ce qui précède, le Conseil d'Etat vous adresse, Monsieur, l'assurance de sa très haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pierre-Yves Maillard

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean